Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

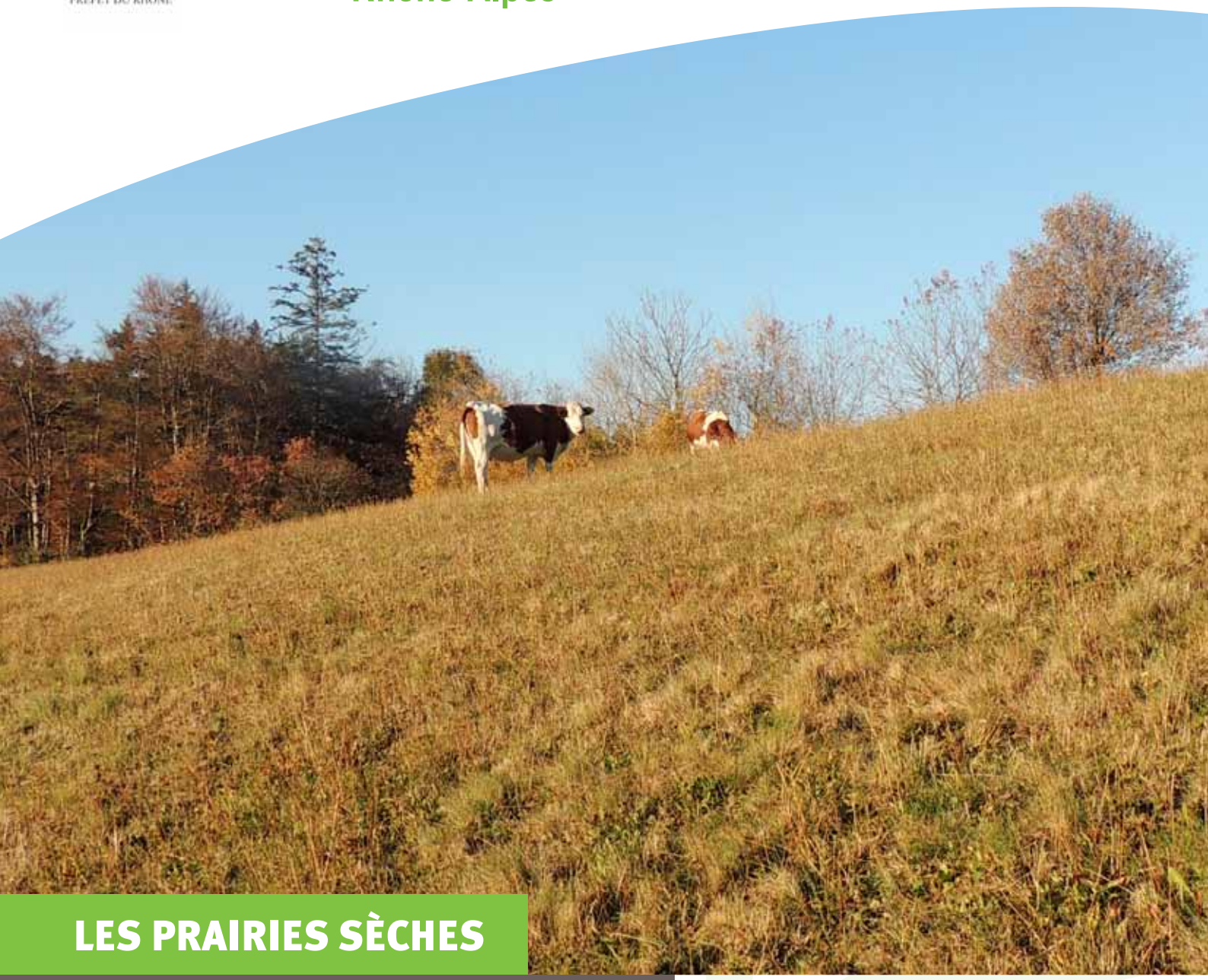

LES PRAIRIES SÈCHES

RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON

Pelouse pâturée dans les Monts du Lyonnais

Un atout pour l'exploitation !

Façonnées au fil des siècles par l'exploitation agricole (pâturage, fauche), les prairies sèches peuvent apporter des bénéfices non négligeables et à faible coût pour l'agriculture : ressource fourragère diversifiée, pic de production en décalé par rapport aux autres prairies…

Des éleveurs témoignent de leur expérience sur ces milieux : moyennant quelques ajustements des pratiques, la production animale y est tout à fait possible !

Ophrys bourdon

Des prairies aux multiples atouts !

Les prairies sèches ou prairies maigres sont des prairies d'herbes basses essentiellement composées de plantes vivaces de hauteur moyenne (20 cm) et de graminées. Surnommées « pelouses sèches » par les écologues, elles se développent sur des sols peu épais, pauvres en nutriments et relativement secs. On les trouve souvent sur des surfaces en pente, où l'eau ne peut stagner et où elles bénéficient d'un éclairement intense.

Avec leurs caractéristiques bien particulières, ces prairies peuvent constituer une véritable valeur ajoutée pour l'exploitation.

Des sols toujours portants

Secs très tôt dans l'année, les sols facilitent le passage d'engins et des troupeaux sur une grande partie de l'année, ce qui n'est pas évident sur des prairies plus fraîches.

Des prairies nutritives

Maigres en quantité d'herbage, ces prairies ne le sont pas en qualité ! La diversité de la flore avec des familles moins habituelles s'accompagne d'une forte variété de nutriments.

Je pâture quand je veux

La souplesse d'exploitation est grande : la diversité de la flore permet de choisir librement la période de consommation en fonction du besoin des animaux. Précoce, la pousse de la végétation permet un pâturage tôt dans la saison. Ces prairies se prêtent également bien à une exploitation tardive, certaines espèces de graminées et d'arbustes gardant des feuilles appétentes plus longtemps par comparaison aux dactyle/ray-gras.

Un plus pour la santé des animaux

Parmi les plantes de prairies maigres, les propriétés médicinales et antiparasitaires sont avérées, comme les tanins du lotier. Aussi, consommées par les jeunes, elles renforcent la résistance immunitaire des animaux une fois adultes.

Une qualité de viande et de lait améliorée

Thym, origan, sauge des prés, lotier... les plantes odorantes, riches en terpènes, sont nombreuses. Elles apportent goût et typicité aux produits et renforcent la valeur du terroir.

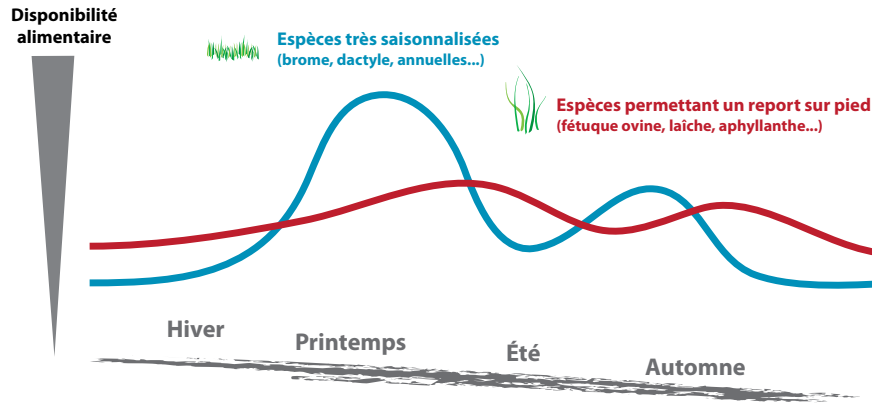

Pie-grièche écorcheur

Un patrimoine remarquable en péril

Avant tout des espaces à usage agricole, les prairies sèches abritent jusqu'à 26 % de plantes protégées au niveau national, et jusqu'à 10 variétés d'orchidées locales.

Renouer avec leurs intérêts pastoraux, c'est aussi éviter qu'elles ne s'enfrichent et enrayer leur régression : depuis le début du XX^{ème} siècle, plus de 50% des prairies sèches ont disparu en France !

Orchis pyramidal

Des pratiques à ajuster

« *Sur la lande du Bujanet, les pelouses sont séchantes. L'herbe n'est pas assez nourrissante pour les laitières mais parfaites pour les génisses qui y trouvent ce dont elles ont besoin : un sol bien sec où elles ne s'embourbent pas, de l'ombre appréciable l'été, de l'herbe et des feuilles basses à brouter. . . En contrebas, se trouve une prairie humide, attenante à la lande, où les bêtes peuvent aller et venir. C'est l'ensemble qui est bien : l'ombre, la variété des plantes, l'abri du vent. C'est un bon pré à pâture, les bêtes y sont bien. Je les complémente dans le pré humide avec du foin deux fois par semaine. Je peux passer à une botte et demie au lieu de deux quand elles ont accès à la partie sèche.* »

Daniel DEPLAUDE,
Exploitant de parcelles à St-Maurice-sur-Dargoire (Rhône)
Système d'exploitation : bovin lait avec vente à une coopérative.

« *Ce qui est intéressant sur ces prairies sèches, c'est la diversité de plantes, car cela permet d'avoir une multitude d'apports nutritifs. Certaines plantes présentes, comme le plantain, aident à l'immunité et peuvent prévenir le parasitisme. Cela joue sur la santé des brebis et surtout cela habitue les bêtes à diversifier leur appétit et à choisir les plantes dont elles ont besoin. Du coup, une fois adultes, les agnelles savent profiter de tout ce qu'elles peuvent trouver et se nourrissent plus facilement sur d'autres sites. Enfin, c'est sur ces prairies que l'on va trouver de l'herbe en premier. On va donc pouvoir sortir les bêtes et arrêter le foin plus tôt, dès le début du printemps et on pourra les y remettre à l'automne, voire en fin d'automne. Grâce à ces espaces, les bêtes restent dehors plus longtemps !* »

Nicolas et Nadine FANJAT,
Ferme du soleil levant. Siège d'exploitation à Ste-Catherine (Rhône).
Système d'exploitation : ovin lait, transformation en fromages et yaourts, valorisation en vente directe.

Pelouse à œillet des chartreux et genêt ailé dans le Beaujolais.

J'évite le travail du sol et la fertilisation qui modifient la flore et réduisent les qualités des prairies pour mon troupeau.

Je reste attentif aux surfaces de sol nu et réagis vite si celles-ci augmentent (mise en défens, sortie des bêtes, diminution de la pression...).

J'utilise des points d'attraction (bac à eau, pierre à sel...) pour orienter mes animaux vers les secteurs du parc que je souhaite faire pâturer et les déplace dès qu'il le faut.

J'évite le broyage, c'est un faux ami ! Il multiplie les rejets, la densité des épines, augmente les substances toxiques et rend ainsi difficile la consommation et le piétinement par les animaux.

Pour maîtriser l'embroussaillement, je privilégie un chargement instantané fort et j'organise une rotation entre différents parcs.

VOUS SOUHAITEZ AGIR EN FAVEUR DES PRAIRIES SÈCHES ?

Couleuvre verte et jaune

Des questions techniques ?

Nous mettons à votre disposition plusieurs guides pratiques, pour vous aider à concilier au mieux productivité et préservation de la biodiversité :

- *Pelouses et coteaux secs…Paysages, biodiversité et pastoralisme.*
- *Des troupeaux et des hommes en espaces naturels : une approche dynamique de la gestion pastorale.*

Documents téléchargeables sur :
www.cen-rhonealpes.fr – rubrique publications / Editions techniques

Au-delà de ces guides, nous nous tenons disponibles pour répondre à vos questions et trouver avec vous des solutions adaptées à votre système d'exploitation.
N'hésitez pas à nous contacter !

Pulsatille rouge

Besoin d'un coup de pouce financier ?

Plusieurs aides financières sont à votre disposition, comme les **mesures agri-environnementales (MAEC)**. Il s'agit de contrats basés sur un engagement volontaire des agriculteurs, et donnant droit à une contrepartie financière. L'objectif est de soutenir des pratiques favorables à la biodiversité.

Exemples de territoires concernés : Garon, Beaujolais vert, Beaujolais viticole, Agglomération lyonnaise...

Exemples de mesures : fauche tardive, absence de fertilisation, pâturage, gestion de prairies naturelles, milieux ouverts, systèmes herbagers et pastoraux, développement des couverts d'intérêt écologique, ponctuellement réouverture du milieu.

Azuré du serpolet

Des milieux protégés, des pratiques encadrées

Le réseau Natura 2000 vise à protéger les habitats naturels constitués par les pelouses sèches, au moyen des sites Natura 2000. Dans ces sites, les interventions sur les habitats d'intérêt communautaire sont ainsi encadrées.

Dans le droit français, les prairies sèches peuvent constituer un habitat pour des espèces protégées, qu'il s'agisse de plantes ou d'animaux. Le code de l'environnement encadre les interventions en cas de destruction, altération, dégradation, de dérangement d'espèces protégées ou de leurs habitats. *Cf. Articles L411-1 et suivants et R411-1 et suivants.*

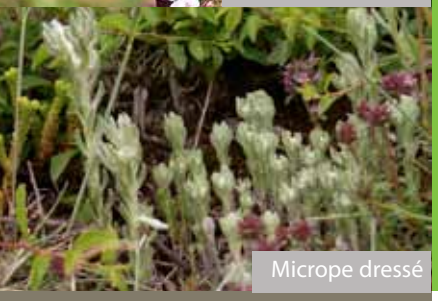

Micrope dressé

CONTACTS

DÉCEMBRE 2016

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

CEN Rhône-Alpes
La maison forte - 2, rue des Vallières
69370 VOURLES
Tél : 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU RHÔNE

Direction départementale des territoires
Service Eau et Nature
165, rue Garibaldi CS33862
69401 LYON CEDEX 03

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes
Crédits photos : © Cen Rhône-Alpes, T. Cowles, P. Royer. Couverture : © Cen Rhône-Alpes